

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN ..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE . . . . . 20 c	UN AN ..... fr



## ÉCROS DE LA SEMAINE

25 Décembre — On apprend avec stupéfaction que le sous-lieutenant Anastay, le protégé de la baronne Dellard est réellement l'assassin de sa bienfaitrice et qu'il a apporté dans l'exécution de son abominable forfait un sang froid extraordinaire.

— La fête de Noël fournit à Mme Carnot l'occasion de faire aux pauvres veuves de Paris une importante distribution de secours en argent et en nature.

— Fête de l'arbre de Noël organisée à l'Hippodrome par l'association générale d'Alsace-Lorraine.

26 Décembre — Drame sanglant au village de Trésauvaux (Meuse). Un sieur Frougny tue son fils d'un coup de revolver, et après s'être réfugié

dans la cave, il tient tête aux gendarmes dont deux sont blessés par le forcené. Atteint, à son tour, par un des gendarmes, d'un coup de revolver, le misérable tombe foudroyé.

— Incendie considérable à Roubaix. Une filature occupant six cents ouvriers est réduite en cendre.

27 Décembre — Un ouvrier mécanicien, âgé de 28 ans, domicilié à Viviers (Ardèche), tue son père à la suite d'une discussion.

28 Décembre — Drame sanglant à Lyon. Un individu âgé de 33 ans, après avoir tiré un coup de revolver sur une femme qui refusait de lui accorder ses faveurs et blesse avec la même arme une voisine qui tentait de s'interposer entre la victime et son agresseur, se tire ensuite trois coups de revolver et se donne plusieurs coups de ciseau dans le ventre en voyant ses victimes lui échapper.

— Perte du vapeur *l'Albatros*, des pêcheries Johnston à Areachon, qu'échavire sur les passes. Onze hommes composant l'équipage.

29 Décembre — La Chambre des députés et le Sénat n'ayant pu arriver à voter le budget de 1892 en temps

utile votent un douzième provisoire.

— M. Gauthier de Clagny, trouve le moyen de déposer un projet de loi pour la révision de la constitution.

30 Décembre — Horrible drame à Montauban. Une jeune femme prise d'un accès de fièvre chaude, tue son enfant, âge de trois ans, à coups de revolver et se brûle ensuite la cervelle en l'absence de son mari.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Notre confrère de l'*Écho de la Brie* consacre à l'œuvre de M. L. Dupille, publiée récemment dans la *Petite Gazette*, un article fort élogieux, dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Décidément la ville de Dammartin a tous les bonheurs. L'éloquence y fleurit, et les Muses qui aiment les lieux élevés, y ont élu domicile. Si vous voulez les rencontrer, allez frapper chez M. Léonor Dupille ; c'est là qu'elles logent »

« Notre aimable conseiller d'arrondissement avait déjà la réputation de poète grâce à un charmant volume de vers que sa modestie n'avait point signé, mais dont la fraîcheur des sentiments la verve spirituelle et un profond amour des choses locales, étaient une assez claire signature. M. Dupille renonce aujourd'hui au pseudonyme, il ne nous donne plus rien à deviner, et nous laisse tout entiers au plaisir de goûter ses vers »

« Dans une longue causerie de quatre cents vers — trop courte encore à notre gré — il effleure mille sujets,

Il faut de tout aux entretiens.

Sur chaque fleur l'abeille se repose

Et fait son miel de toutes choses ;

ces vers du bon La Fontaine — un autre compatriote, — M. Dupille semble s'en être inspiré, ou du moins souvenu quand, dans les colonnes de la *Gazette de Dammartin*, il est entré en conversa-

tion avec nous. Questions d'impôts et d'économie sociale, questions d'histoire et même de politique, tout, jusqu'aux problèmes sociaux les plus élevés, est traité dans ses vers. Rarement poésie a été plus nourrie, plus substantielle. Avons-nous besoin de dire que chacune des questions examinées par l'écrivain reçoit la réponse la plus claire et la plus raisonnable ? On sait du reste que M. Dupille est ennemi des chimères, et que pour être poète, il n'est pas rêveur. »

Nous sommes personnellement heureux des appréciations de notre confrère, et l'auteur de ce petit poème humoristique n'a pu qu'en être flatté.

S'il éprouva quelque surprise ce fut plutôt de voir qu'une large indulgence avait piaiillé les défauts pour ne voir que ce qui méritait d'être loué.

Deux vers seulement sont critiqués au point de vue prosodique :

« Car on peut comparer le budget à la boule  
De neige qui grossit toujours plus on la roule »

Eh bien ! qui dit que l'auteur n'a pas au contraire cru revêtir sa pensée d'une forme heureuse, qu'il n'a pas vu l'image qu'il représentait dans ce rythme et dans cette cadence cahotée, et qu'il ne l'a pas roulée à dessein dans cette brisure du vers et de l'hémistiche.

Peut-être son jugement a-t-il été faussé par nos modernistes.

Remis dans la bonne voie, il tâchera de mieux lire Coppée, et se souviendra que :

« Lorsque sur les gens on prétend se régler  
C'est par les beaux côtés qu'il faut leur res-  
sembler. »

— Il y a quelques jours M. Delavenay, Horloger-bijoutier, et sa femme ont failli être asphyxiés pendant la nuit, par les émanations méphitiques provenant d'un poêle genre Chou-

bersky. Fort heureusement M. Delavenay en se réveillant eut conscience de son état et eut assez de force pour aller ouvrir la fenêtre de la chambre. Grâce à cette précaution nécessaire, sa femme reprit peu à peu l'usage de ses sens et tous deux, au bout de quelques heures, purent se rendre compte du danger auquel ils avaient heureusement échappé.

Déjà, tout dernièrement, M. et Mme Delavenay avaient été indisposés, à deux reprises, par des émanations de même nature, mais il avait été possible de conjurer rapidement le danger.

Afin de se mettre en garde contre un nouvel accident M. Delavenay a mis son appareil de chauffage à la ferraille.

### SAINT-MARO

Lundi dernier ont eu lieu les obsèques de l'infortuné Lecat, dont nous avons annoncé la fin malheureuse dans notre dernier numéro.

Une foule considérable assistait à la cérémonie funèbre et plusieurs employés supérieurs de l'administration du chemin de fer du Nord, avaient tenu à témoigner par leur présence, toute l'estime qu'ils avaient pour leur jeune et dévoué collaborateur.

Le personnel de la gare de Dammartin sous la conduite de ses chefs respectifs MM. Le Duc et Lesueur, quelques chefs des stations voisines accompagnaient le corps.

Au cimetière, M. Lesueur, chef de gare a prononcé en ces termes l'éloge du défunt.

Mesdames, Messieurs,

Je ne peux pas laisser cette tombe se fermer sans dire un dernier adieu à un serviteur dévoué de notre chère compagnie du Nord, qu'une mort si prématurée enlève à l'affection de toute sa famille.

Je n'ai pas à apprendre les qualités de

notre regretté Lecat; vous connaissez la droiture de son cœur, la franchise de son caractère qui lui gagnaient les sympathies de tous : serviteur dévoué et fidèle ne craignant pas les fatigues, tout entier à son service, bon, aimable, serviable, aimé de ses chefs dont il était le collaborateur dévoué, tel a été celui que nous pleurons aujourd'hui.

Tous, nous avons pu apprécier ses mérites, aussi la Compagnie du Nord est fière de ses agents ; elle en a le droit quand elle peut compter parmi eux des hommes tels que Lecat.

Né à Fargniers en 1863, il débuta comme employé aux écritures à la gare de Luzarches en 1888 et fut nommé employé facteur à Dammartin en 1889.

Il eut constamment pour lui la bienveillance et l'appui de ses chefs, l'estime de ses collègues et de ses concitoyens et certainement un avenir plus brillant lui était réservé.

Uni à une épouse d'intérieur bonne et simple, il a pu, suivant les paroles du sage mettre sa confiance en elle et goûter trop peu de temps, hélas ! les charmes de ce bonheur pur dont les anciens nous laissent de si beaux exemples.

Que la tristesse et l'émotion peintes tous les visages de cette assistance nombreuse soient un soulagement, une consolation pour le malheur qui frappe sa veuve, son fils et sa famille.

Au nom de la Compagnie du Nord, au nom de vos collègues et amis :

Adieu Lecat Adieu !

JUILLY

Mardi dernier a eu lieu au collège de Juilly, une très intéressante séance musicale et dramatique dont un petit groupe d'artistes parisiens ont fait les frais, à la grande satisfaction de tous les invités.

Le programme qui était du reste très alléchant, a été suivi ponctuellement et chacune de ses parties a été

marquée par des applaudissements justement mérités.

*La famille anglaise, Villégiature, Chez les Groschard* ont été habilement interprétés par MM. Pénard, Gabargoi et Baret, des Variétés. M. Luigné-Poë a déclamé avec beaucoup de talent *la Bénédiction*, de Coppée.

*Le myosotis*, scène comique de MM. Cham et Busnach a été remarquable d'entrain et a excité à diverses reprises l'hilarité de l'auditoire qui a été ensuite particulièrement ravi de la façon habile et amusante dont M. Baret a récité *l'Impressionniste*.

La partie musicale dirigée par M. Marietti a été aussi très goûtée et vivement applaudie.

Quant à la comédie de Labiche : *Le Misanthrope et l'Auvergnat*, elle a été on peut dire le clou de la soirée, et Baret, dans le rôle de Machavoine a été superbe d'entrain et de gaieté. Les rôles de Chiffonnet, de Jean et de Coquenard ont été également très bien remplis.

En un mot, le succès de cette agréable séance a été complet et elle fait honneur au bon goût du sympathique directeur du collège, qui a habitué le public à ces heureuses surprises.

— Un parisien, M. Magot, ayant eu la malheureuse inspiration de chasser le 13 septembre dernier, sur un terrain appartenant à M. Boisseau, s'est vu dresser procès-verbal et vient d'être condamné par défaut à 25 fr. d'amende et 25 fr. de dommages-intérêts envers le plaignant.

#### LAGNY-LE-SEC

Un chien, présentant tous les symptômes d'hydrophobie et appartenant à Mme veuve Lefèvre, boulangère à Lagny-le-Sec, a mordu plusieurs de

ses congénères dans la commune. Ces divers chiens ont été abattus aussitôt; cependant, le sienr Mariette, qui s'était refusé à laisser abattre le sien, s'est vu déclarer procès-verbal. M. le maire a fait de nouveau publier l'arrêté contre la divagation des chiens.

(Écho du Valois)

#### LE MEENIL-AMELOT

Mardi dernier, M. le curé du Meenil-Amelot et M. Piot ont failli être victimes d'un accident de voiture; le cheval de M. Piot attelé à un cabriolet dans lequel se trouvaient les deux voyageurs prit peur à la sortie du village, à la vue d'un attelage de bœufs; il se rejeta sur le côté du chemin, monta sur un tas de cailloux et tomba enfin, entraînant le véhicule qui, fort heureusement, a été seul endommagé dans cette chute.

#### MONTGE

Le nommé Lallier Alfred Stanislas, manouvrier âgé de 29 ans, a comparu il y a quelques jours devant le tribunal correctionnel de Meaux, pour le fait honteux dont nous avons parlé la semaine dernière. Il n'a été infligé à ce triste personnage disent nos confrères de Meaux, qui ont suivi les débats de cette affaire, qu'un mois de prison.

#### MAUREGARD

Un négociant de Paris, M. Ramponne a chassé le 11 septembre dernier sur les terres de M. Masson, propriétaire. Poursuivi pour ce fait, il a été condamné le 23 décembre à une amende de 15 fr. et à 25 fr. de dommages-intérêts envers M. Masson.

#### MITRY-MORY

Les époux Siry, commerçants demeurant à Mitry, sont inculpés, le mari de banqueroute simple et la fem-

me de détournements au préjudice de M. Weil, négociant à Paris.

Il y a quelques mois, le tribunal de commerce avait déclaré les prévenus en état de faillite; mais Siry ne s'étant pas rendu à l'audience, sur les réquisitions de M. Rabaté, syndic, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui.

Depuis Siry et sa femme sont venus se constituer prisonniers. L'actif s'éleva à 400 fr., et le passif à 2,300 fr.

Le délit d'escroquerie reproché à la femme n'étant pas suffisamment établi, elle est acquittée. Siry qui est en détention préventive depuis 4 mois subira 48 heures de prison.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

##### DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Bourson Auguste, 45 ans, berger à Nanteuil. Pâturage sur terrain d'autrui 1 fr. d'amende et frais.

Bourcet Jules, 42 ans, berger à Nanteuil. Même contravention, même condamnation.

Didelet Jean, 46 ans, manouvrier à Nanteuil. Ivresse, 5 fr. d'amende et frais.

Hilaire Victoire Cholêt, 60 ans, femme Cheu à Silly-le-Loing. Bruit, tapage et injures. 11 fr. d'amende et frais.

Lemaire Amédée, 44 ans, gardeparticulier à Versigny, Chien sans collier 4 fr. d'amende et frais.

Conturier Émile, 58 ans, Md de fourrages à Longperrier, roulage, défaut d'éclairage. 1 fr. d'amende et frais.

Leverdé Eugène, 26 ans, Md. de fourrages à Longperrier; même contravention, même condamnation.

Bontemps Alphonse, 36 ans, Md. de fourrages à Longperrier, même

contravention, même condamnation.

Réveillon Alphonse, 30 ans, Md. de fourrages à Longperrier, même contravention, même condamnation.

Francart Martin, 49 ans, Md de fourrages, à Villeneuve, même contravention, même condamnation.

Barbier Victor, 53 ans, cultivateur à Lagny-le-Sec, Dommage à la propriété immobilière d'autrui, un franc d'amende et frais.

## FAITS DIVERS

### UN ENNEMI DES POMPIERS

L'ancien préfet de l'Empire, M. Janvier de la Motte, se faisait gloire d'être appelé le *Père des Pompiers*. Le directeur des contributions directes d'Angers n'ambitionnera pas le même titre. Ce ne sont pas les pompiers de ce département qui lui appliqueront ce surnom comme on va voir :

Jusqu'à ce jour, les communes rurales n'arrivaient à constituer des subdivisions de sapeurs-pompiers qu'en exonérant de la prestation les volontaires inscrits dans ce corps d'élite.

L'administration et les commissions des répartiteurs respectaient un usage justifié, d'ailleurs, par les charges nombreuses auxquelles sont assujettis les hommes qui font partie de ces compagnies.

Néanmoins, le directeur des contributions directes a trouvé sans doute qu'un sapeur-pompier devait s'estimer trop heureux d'avoir le droit de s'exhiber en tenue dans les cérémonies publiques, et il a adressé à ses agents l'ordre d'inscrire au rôle de la prestation les hommes exonérés jusqu'à ce jour en raison de leurs fonctions de pompiers.

Eu vain les administrations municipales ainsi que les commissions des répartiteurs ont protesté contre cette nouvelle prétention de l'administration, le direc-

teur n'a tenu aucun compte de ces protestations et il a fait inscrire d'office les pompiers au rôle de la prestation.

Il serait cependant heureux de trouver des pompiers le jour où le feu prendrait à sa maison.

#### UN CADEAU EMBARRASSANT

L'explorateur Chefneux est arrivé à Marseille le 22 décembre, revenant d'un voyage en Abyssinie. Il rapporte une lettre autographe du roi Ménélik pour le Président de la République et il ramène avec lui deux superbes lions de dix-huit mois, cadeau du négus d'Abyssinie à M. Carnot. Ces lions sont apprivoisés, des nègres les accompagnent. Mais si bien apprivoisés qu'ils soient, leur place ne semble pas indiquée au palais de l'Élysée; le Président de la République les enverra à la ménagerie du Muséum.

### ERMENONVILLE

(Suite)

#### GUY LE BOUTEILLER 2<sup>e</sup> DU NOM

Guy le Bouteiller, 2<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Ermenonville, de Montespilloy et de Lorry, succéda à Guillaume le Bouteiller, son père et recouvra la seigneurie de Montespilloy, après la mort d'Adam le Bouteiller, son oncle.

L'an 1332, Guy vendit au roi Philippe de Valois, vingt-quatre arpents de bois en la forêt de Coye et d'autres bois plus éloignés.

Ayant sollicité du roi, la restitution de la grènerie d'Ermenonville que son père avait vendue au roi Charles-le-Bel, le comte de Dammartin fut chargé de négocier cette affaire, qui fut traitée par un arrêt du 29 juillet 1335.

Guy le Bouteiller mourut en 1337, laissant de Blanche de Champigny, son épouse:

1<sup>o</sup> Guy le Bouteiller de Senlis, 3<sup>e</sup> du nom, qui suit.

2<sup>o</sup> Guillaume le Bouteiller, seigneur de Saint-Chartier,

3<sup>o</sup> Raoul le Bouteiller seigneur de Montespilloy,

4<sup>o</sup> Marie la Bouteillère, qui épousa 1<sup>o</sup> Renaud de St-Maard, (1) chevalier, seigneur de Vineuil et de Berthecourt qui, en souvenir de leur mariage lui donna à perpétuité, pour elle et ses descendants, le manoir et hôtel de Vineuil, avec la justice, haute, moyenne et basse, cent livres de rente et le douaire de deux cents livres parisis de terre 2<sup>o</sup> A Oger d'Anglure, qui l'an 1368, osta foi et hommage au comte de Dammartin, pour le manoir de Vineuil et les fossés environnants. En 1372, Marie la Bouteillère qui était veuve pour la seconde fois, fit aveu pour sa terre de Vineuil, au comte de Dammartin,

5<sup>o</sup> Jeanne la Bouteillère, mariée 1<sup>o</sup> à Guillaume de Gourcy, (3) chevalier; 2<sup>o</sup> à Nicolas Bracque, (4) chevalier, seigneur de Châtillon-sur-loing et de Saint-Maurice sur Laveron. Elle mourut en 1376.

#### GUY LE BOUTEILLER 3<sup>e</sup> DU NOM

Guy le Bouteiller, 3<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur d'Ermenonville et de Levroux en Berry, avait succédé à son père en la seigneurie d'Ermenonville, dès l'an 1341.

Il épousa en 1349, Marie Cherchemont fille aînée de Guillaume Cherchemont, chancelier de France.

Ayant eu un grand procès à soutenir, Guy vendit la terre d'Ermenonville à Robert de Lorris, chevalier, chambellan du roi, et à Pernelle, son épouse, en 1351,

La terre d'Ermenonville quitta la maison des Bouteillers de Senlis, qui

l'avaient possédée pendant près de trois siècles (5)

(à suivre) E. L.

1 — Saint-Maard portait : d'argent à la bande d'gueules.

2 — Les armes d'Anglure étaient : d'or semée de grillets d'argent, supportées de pièces emportées de gueules, en forme de croissant.

3 — Les armes de Courcy étaient d'or, trois d'or.

4 — Bracque portait : d'azur à une gerbe de froment d'or.

5 — Duchesne hist. des Bouteillers de Senlis p. 73.

### CONNAISSANCES UTILES

#### Comment on termine une lettre

A un supérieur, on lui fera agréer la meilleure expression de ses sentiments très respectueux.

A un supérieur moins digne, l'agrément de sa très respectueuse sympathie.

A un égal ami, l'expression de sa plus sincère sympathie, ou: croyez à la sincérité de mes sentiments distingués.

A un intime, l'agrément de sa très sincère sympathie, les meilleurs pensées d'un cœur très affectueux, très sympathique, ou : les plus gracieux compliments.

A un inférieur, ses meilleurs compliments, ses meilleures salutations. Je vous tiens en la plus parfaite considération,

A une dame, l'hommage de ses sentiments respectueux, de sa très respectueuse sympathie, l'agrément de ses plus gracieux hommages, l'hommage de son profond respect.

Le mot *hommage* ne s'emploie jamais que d'homme à femme.

Les *meilleurs sentiments* s'adressent à un ami inférieur;

Les *sentiments affectueux*, à un presque égal;

Les *sentiments les plus sincères* à un égal

Les *sentiments les plus sincères et les plus dévoués*, à un presque supérieur;

Les *sentiments les plus dévoués*, à un supérieur ou à un égal qu'on aime peu

Les *sentiments respectueux et dévoués* à un supérieur ou un vieillard.

Les *sentiments très respectueux* sont réservés à un degré plus élevé.

Les *sentiments les plus respectueux et les plus dévoués*, à l'égard d'un chef suprême;

La *considération* est d'un usage exclusivement administratif et commercial.

Le mot *serviteur* ne s'emploie plus.

*Mille amitiés, Tout à vous, Compliments, Cordialement à vous, Votre tout dévoué*, sont formules qui s'emploient entre camarades ou amis très intimes.

*J'ai l'honneur de vous saluer* est sec et peu respectueux.

Toutes ces formules varient de mots et de manières; ce qui les dicte, c'est l'imagination, la sincérité; il est sur-essentiel de n'être pas en contradiction avec soi-même et d'éviter le ridicule; enfin, d'honorer les gens selon leur propre mérite et leur situation sociale.

#### Mots carrés syllabiques

— Je possède un poète  
Qui chanta la Nonette,  
— Quadrupède rongeur  
Ami du ramoneur.  
— Suivant la circonstance,  
Joyeux à la naissance  
Et bien triste à la mort,  
Lecteurs, tel est mon sort.

E. M.

Un avocat, qui avait été piqué par les *Guêpes* d'Alphonse Karr, le rencontra un jour et commence la conversation sur un mode qui ne plaisait pas à ce dernier.

— Je dois vous prévenir, lui dit Karr, en l'arrêtant d'un geste, que j'ai beaucoup, beaucoup de « patience », mais pas longtemps.



# L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER  
à DAMMARTIN, (S-&-M).  
Rue Gannoval  
à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules  
et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-  
argenterie.

Pièces de précision — Remontage  
de pendules à l'année.

*Réparations garanties*

**PRIX MODÉRÉS**

La maison se recommande pour les  
soins apportés aux pièces qui lui sont  
confiées.

**Achat d'Or et d'Argent**

On peut aussi s'adresser à Saint-Marc  
Madame Veuve Ethis

## LIBRAIRIE

PAPETERIE — RELIURE  
IMPRIMERIE

Encadrement, Photographie

E. LEMARIÉ

à DAMMARTIN, (S-&-M)

## CARTES DE VISITES

(DITES A LA MINUTE)

*Sur carte bristol*

Grandeur N° 0 le cent. . . . .	1	»
» » 1 » . . . . .	1	25
» » 1 bis » . . . . .	1	50
» » 2 » . . . . .	1	75
» « 3 » . . . . .	2	»
» » 4 » . . . . .	2	25

*Sur carte ivoire*

*Impression soignée*

Grandeur N° 0 le cent. . . . .	1	»
» » 1 » . . . . .	1	75
» » 1 bis » . . . . .	2	»
» » 2 » . . . . .	2	25
» » 3 » . . . . .	2	50
» » 4 » . . . . .	2	75

CETTE SORTE EST LIVRÉE EN BOITE

La bordure varie de 75 cent. à 1 fr  
parcent de cartes, suivant la largeur

Grande Teinturerie de Lagny  
Usine à vapeur

*Anc. maison TOURNAIRE*

**TH. ALLAIRE, SUCC<sup>R</sup>**

— 80 succursales —

Teintures — Nettoyages — Impression  
Moirages — Apprêts  
Frisage & Teinture de plumes — Nettoyag  
et Teinture de Gants

*M. Allaire préient sa nombreuse chent-  
tèle que sa succursale est transférée de chez  
M. VIENNE chez Mme Vve RÉVILLION  
115, Grande rue.*

— Livraison des travaux tous les  
Mardis de chaque quinzaine.

## CHAUX NON HYDRATÉE

A VENDRE

à la Sucrerie de Mitry-Mory

LIBRAIRIE E. LEMARIÉ, A DAMMARTIN

ÉCOLE DU MUSICIEN

Nouvelles Méthodes pratiques de Vio-  
lon, Flûte, Guitare, Accordéon, Mando-  
line, Cornet à piston, Alto, Baryton,  
Basse, Contrebasse.

Ces Méthodes qui sont l'œuvre d'ar-  
tiste de talent, appartenant à l'acadé-  
mie nationale de musique, se recom-  
mandent aux professeurs soucieux de  
faire de bons élèves.

Prix de chaque Méthode format  
grand in-8 . . . . . 1 fr. 25

Méthodes de Piano et d'harmonium.

Méthodes complètes pour tous les  
instruments à cordes, à anches et à  
pistons.

Musique de chant, de piano et d'or-  
chestres.

Chansonnettes, format guitare, de  
tous les éditeurs. *Fortes remises*

**Le Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ**

Dammartin Imp. E. Lemarié.

